

<http://jesuschristenfrance.fr/actions-et-initiatives-pour-le/article/tout-ce-qui-est-fait-pour-affaiblir-le-christianisme-contribue-a-saper-la>

# Tout ce qui est fait pour affaiblir le christianisme contribue à saper la laïcité

- Actions et initiatives pour le Bien commun -



Date de mise en ligne : mardi 12 décembre 2017

---

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

---

## **« Tout ce qui est fait pour affaiblir le christianisme contribue à saper la laïcité »**

Au sujet du débat et de la décision du Conseil d'Etat de faire supprimer la croix surmontant la statue du pape Jean-Paul II à Ploermel et après les propos controversés du vicaire général du diocèse de Vannes, l'évêque de Vannes, Mgr Centène, a tenu à déplorer « la tendance à rendre toujours moins visibles les signes chrétiens dans une société qui manque de repères ». Il a ajouté, dans un entretien à Famille chrétienne, que « tout ce qui est fait pour affaiblir le christianisme contribue en fait à saper la laïcité ». Propos fort juste et d'une grande portée, qui a aussi valeur d'avertissement face aux agitations de certains extrémistes laïcards qui sapent en réalité la branche sur laquelle ils sont assis.

En effet, tout ce qui est entrepris par un laïcisme agressif pour minimiser, rejeter, écarter les traces de quinze siècles de christianisme en France ne fait qu'affaiblir la laïcité en France, laïcité qui est issue du christianisme et n'existe que dans des Nations chrétiennes. La laïcité est fondée sur les propos du Christ Lui-même : « rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ».

Il est grand temps de s'en souvenir, en cette France qui n'existerait pas sans le christianisme, en cette France qui n'aurait pas rayonné dans le monde entier sans le christianisme qui l'a porté. Comme le dit Mgr Jeanbart, archevêque grec-melkite catholique d'Alep, « que la croix soit construite avant ou après 1905 ne change pas cette question ».

La loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat a été votée alors que le catholicisme était très largement la religion du plus grand nombre ; elle n'est plus totalement adaptée alors que, même si l'ensemble des catholiques restent majoritaires, les catholiques pratiquants ne représentent plus actuellement que 1 à 4% de la population française et qu'une nouvelle religion, une religion importée, l'islam, s'est largement implantée.

Alors par ailleurs que l'Eglise s'est ralliée à la République, sous l'impulsion du pape Léon XIII, nul ne peut plus prétendre que le christianisme représente une menace pour la susdite République. Il n'y a d'ailleurs pas d'extrémisme catholique terroriste, alors qu'il existe, comme chacun le sait, un extrémisme terroriste islamiste. Cette loi du 9 décembre 1905, à certains égards dépassée, contreproductive et source de nouvelles divisions, ne régit plus de manière entièrement appropriée la laïcité en France. Elle mériterait d'être partiellement revue, dans le sens d'une remise en valeur de la religion catholique, source de paix dans la cité, de pardon et de miséricorde pour tous. Oui, aujourd'hui, la foi et la culture chrétiennes méritent actuellement plus d'être soutenues que combattues.

**Guy Barrey**

**Auteur de « Pèlerinages de France » aux éditions Via Romana, 2017**